

# Formation à l'utilisation des EPI contre les chutes de hauteur - Module initiale: Antichute ou de retenue

TRAVAIL EN HAUTEUR, PAS DROIT A L'ERREUR

## Objectifs

- Présentation et utilisation du matériel de protection individuel (EPI) de travail en hauteur (pose de protections collectives / sécurisation individuelle temporaire).
- Cadre législatif en matière de protections collectives et individuelles.
- Sensibilisation du personnel aux responsabilités (civiles/pénales) et aux contraintes inhérentes à l'activité.
- Maîtrise des règles de sécurité lors de la préparation, de l'accès, du travail et des déplacements en hauteur.

## Public Visé

Toutes personnes amenées à réaliser des travaux en hauteur nécessitant le port d'équipement de protection individuelle contre les chutes de hauteur (EPICCH) lors de déplacements temporaires ou de pose de protections collectives.

## Durée

7.00 Heures

1 Jour

## Pré Requis

- Etre âgé(e) de plus de 18 ans.
- Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis pour suivre cette formation.
- Absence de contre-indication médicale aux travaux en hauteur.

## Parcours pédagogique

Module initial **THEORIQUE** (2 heures) :

- Risques, prévention, réglementation et responsabilités du travail en hauteur.
  - a) Présentation du contexte et des risques du travail en hauteur (environnement professionnel, météorologie...) et des responsabilités partagées.
  - b) Prévention du risque de chute de hauteur, dans le respect des 9 principes généraux de prévention (L4121-2 du Code du Travail)
  - c) Règlementation législative et définition des équipements de protections collectifs (EPC) et individuelles (EPI).
- Conditions d'utilisation des EPI/EPC/dispositifs d'ancrages.
  - a) Contraintes physiques et effet d'une chute (facteur de chute, force de choc, tirant d'air (vertical et latéral), syndrome du harnais)
  - b) Présentation et reconnaissance des différents EPC, EPI antichute ou de retenue et dispositifs d'ancrages : conditions et limites d'utilisation (conformément à la notice d'utilisation)

Module initial **PRACTIQUE AU CHOIX** :

« Avec utilisation d'EPI antichute » ou « avec utilisation d'EPI de retenue » : choisit en fonction du système de protection contre les chutes fournit par l'employeur.

Le module pratique se déroulera dans un environnement se rapprochant au plus près des situations de travail rencontrées par les apprenants.

1. Module initial **PRACTIQUE** : utilisation d'EPI **antichute** (5 heures) :

- a) Balisage de chantier et protection
- b) Identification des risques induits par le port des EPICCH (selon l'environnement)
- c) Sensibilisation à la problématique de la coactivité sur chantier (posture de vigilance vis-à-vis de soi et des partenaires)
- d) Réglage, ajustement du harnais de sécurité et du casque de protection  
Connexion des systèmes antichute identifiés
- e) Vérification et contrôle visuel, avant et après utilisation, des EPICCH.  
Sensibilisation au stockage, à l'entretien des EPICCH
- f) Les dispositifs d'ancrages (permanents/provisoires) :
  - Reconnaissance, contrôle visuel et utilisation d'un point d'ancrage fixe (EN795 classe A)
    - Utilisation du dispositif d'ancrage identifié
  - Choix, mise en place d'un point d'ancrage mobile, provisoire et transportable (EN795 classe B) hors mise en place de ligne de vie temporaire
- g) Accès, déplacements et travail en hauteur en sécurité : mise en place d'ateliers pédagogiques en fonction du/des système(s) de liaison(s) identifié(s), fournit par l'employeur) :
  - Longes anti-chutes avec absorbeur d'énergie (EN355)
    - ou
  - Anti-chutes à rappel automatique (EN360)
    - ou
  - Anti-chutes mobiles sur support flexible (EN353-2), caractéristiques et résistance, choix du dispositif en fonction de la spécificité technique de l'intervention.
    - ou

SUD FORMATION BBM - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 73650058865

- Anti-chutes mobiles sur support rigide (EN353-1), caractéristiques et résistance, choix du dispositif en fonction du support.
- h) Contrôle du bon état des EPI antichute pendant l'utilisation
- i) Sensibilisation à la conduite à tenir en cas de suspension accidentelle dans le harnais  
Mise en situation simple d'attente des secours  
OU
- 2. Module initial **PRATIQUE** : utilisation d'EPI **de retenue** (5 heures) :
  - f) Balisage de chantier et protection
  - g) Identification des risques induits par le port des EPICCH (selon l'environnement)
  - h) Sensibilisation à la problématique de la coactivité sur chantier (posture de vigilance vis-à-vis de soi et des partenaires)
  - i) Réglage, ajustement du harnais de sécurité et du casque de protection  
Connection des systèmes de retenue identifiés
  - j) Vérification et contrôle visuel, avant et après utilisation, des EPICCH.  
Sensibilisation au stockage, à l'entretien des EPICCH
  - f) Les dispositifs d'ancrages (permanents/provisoires) :
    - Reconnaissance, contrôle visuel et utilisation d'un point d'ancrage fixe (EN795 classe A)
      - Utilisation du dispositif d'ancrage identifié
    - Choix, mise en place d'un point d'ancrage mobile, provisoire et transportable (EN795 classe B) hors mise en place de ligne de vie temporaire
  - j) Accès, déplacements et travail en hauteur en sécurité : mise en place d'ateliers pédagogiques en fonction du/des système(s) de liaison(s) identifié(s), fournis par l'employeur) :
    - Longes de maintien (EN358)  
ou
    - Longes de retenue (EN354)
  - k) Contrôle du bon état des EPI de maintien et/ou de retenue pendant l'utilisation
  - l) Sensibilisation à la conduite à tenir en cas de suspension accidentelle dans le harnais  
Mise en situation simple d'attente des secours

## Les + métier

- Article R 4323-106 du Code du travail, décret n°2004-924 du 1er Septembre 2004 du Code du Travail. - Recommandations R430 et R431 de la CNAMTS. - Recommandations à la norme AFNOR FD S71-521 (Avril 2020)

## Objectifs pédagogiques

- Accéder en sécurité à un poste de travail en hauteur sur site équipé (ligne de vie, point fixe)
- Utiliser les Équipements de Protection Individuelle (EPI) en toute sécurité

## Méthodes et moyens pédagogiques

- Méthodes pédagogiques - Alternance d'exposés, études de situations concrètes et exercices pratiques.
- Moyens techniques - PC ou tablette et vidéoprojecteur ainsi que ressources multimédia et paperboard. - Plateforme pédagogique d'évolution en hauteur, harnais et accessoires et ligne de vie.
- Moyens humains - Formateur qualifié ayant une expérience pratique de l'utilisation des EPI antichute.

## Qualification Intervenant(e)(s)

Formateurs diplômés d'Etat / Technicien-cordiste

## Méthodes et modalités d'évaluation

L'évaluation des acquis théoriques et pratiques concernant les conditions d'utilisation du harnais dans différentes situations de travail est réalisée en fin de formation sur la base de QCM et d'exercices pratiques en vue d'une Autorisation de travail en hauteur avec des EPI antichute, qui sera remise par l'employeur sur la base de l'avis formulé par le formateur. - Cette formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation remise au stagiaire. Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

## Modalités d'Accessibilité

Se reporter sur notre site internet [www.sudformationbbm.com](http://www.sudformationbbm.com) à l'onglet "accessibilité".

## Effectif

6 ou 8 en fonction du chaire des charges prédéfini



Contactez-nous !

**Guillaume BERGALET**

**Tél. : 0632495887**

**Mail : [contact@sudformationbbm.com](mailto:contact@sudformationbbm.com)**